

Perspectives

N°26/137 – 18 juin 2026

Point de vue – À VivaTech, le paradoxe franco-allemand de l'IA

À VivaTech, ce 17 juin 2026, Paris et Berlin ont voulu envoyer un signal d'unité. La France et l'Allemagne ont annoncé être parvenues à une définition commune de la souveraineté numérique, longtemps point de friction entre les deux capitales.

Ce moment intervient dans un climat de tensions technologiques accrues autour de l'intelligence artificielle, après la décision américaine d'interdire l'exportation des modèles les plus avancés d'Anthropic, et quelques jours après l'abandon officiel du projet franco-allemand d'avion de combat SCAF.

Cette convergence donne du relief au discours européen sur l'autonomie technologique. La définition commune qui retient six dimensions¹ arrive à point nommé alors que la Commission pousse un paquet sur la souveraineté technologique, centré sur le cloud, les puces et l'IA, dans une Europe où près de **80% des dépenses numériques continueraient de traverser l'Atlantique**. Le rapprochement est d'autant plus notable que l'Allemagne n'a pas toujours partagé la ligne française la plus affirmée sur l'indépendance numérique, notamment dans les débats autour de la certification cloud européenne EUCS.

Si, à VivaTech donc, Berlin semble rejoindre plus clairement le vocabulaire français de la souveraineté, cet alignement institutionnel ne suffit pas à raconter toute l'histoire. L'Eurobaromètre *Digital Decade 2026*, qui mesure notamment les usages et les attentes des Européens face aux technologies numériques, révèle une asymétrie plus discrète. En matière d'IA générative, la France dispose avec Mistral d'un actif industriel européen de premier plan, alors que l'Allemagne, elle, paraît plus avancée dans l'usage concret de ces outils. Paris et Berlin peuvent partager une même grammaire stratégique sans reposer sur le même socle d'appropriation.

Ce que mesure l'Eurobaromètre

Publié par la Commission européenne, l'Eurobaromètre spécial consacré à la décennie numérique examine la manière dont les Européens perçoivent la transformation digitale. Il interroge leur rapport à la numérisation des services publics et privés, leurs attentes vis-à-vis de la politique numérique européenne, leur perception des droits numériques, leur soutien à la souveraineté technologique, ainsi que leurs pratiques et leurs réserves face à l'intelligence artificielle générative.

L'enquête européenne repose sur 26 494 interviews réalisées dans l'UE27 entre le 5 février et le 1er mars 2026 et se décline par pays. L'enquête française repose sur 1 007 interviews, réalisées entre le 5 et le 25 février 2026. L'enquête allemande repose sur 1 513 interviews, réalisées entre le 5 et le 24 février 2026. Ces précisions replacent les données dans un cadre commun et permettent de comparer deux pays qui viennent justement de réaffirmer leur volonté de parler d'une même voix sur l'autonomie numérique européenne.

¹ Faire respecter les règles européennes, développer et utiliser des technologies européennes, créer de la valeur en Europe, protéger les données, garantir l'interopérabilité et renforcer la résilience des infrastructures.

La France a le symbole, l'Allemagne a davantage la pratique

La France dispose avec Mistral d'un actif industriel rare. Dans le paysage européen, l'entreprise incarne l'une des ambitions les plus visibles du continent en matière d'IA générative. **Mais l'existence d'un acteur de référence ne suffit pas à créer une société d'usage.**

Les chiffres de l'Eurobaromètre sont nets. Dans leur vie personnelle, **50% des Français déclarent ne jamais utiliser d'outils d'IA générative. En Allemagne, cette proportion tombe à 34%. Dans le travail ou les études, le contraste est encore plus marqué** : 61% des Français disent ne jamais utiliser ces outils, contre 44% des Allemands.

L'écart apparaît aussi dans les usages réguliers. Dans la vie personnelle, 34% des Français utilisent l'IA générative au moins une fois par semaine, contre 49% des Allemands. Dans le cadre professionnel ou éducatif, l'usage hebdomadaire atteint 29% en France, contre 43% en Allemagne.

Par rapport à la France, l'Allemagne semble déjà plus avancée dans l'intégration quotidienne et professionnelle de ces outils technologiques, une différence notable entre les deux pays.

Une adoption allemande qui n'efface pas les risques

Cette différence ne signifie pas que les Allemands seraient plus insouciants. L'enquête montre même l'inverse sur plusieurs points. Les répondants allemands citent davantage les préoccupations liées à la protection des données, à l'exactitude des réponses ou aux risques éthiques associés à l'IA générative.

Le décalage franco-allemand ne se résume donc pas à une opposition entre prudence française et enthousiasme allemand. Il suggère plutôt deux régimes d'appropriation. En Allemagne, l'outil est davantage utilisé, mais ses risques sont clairement identifiés. En France, la réserve semble plus en amont, plus diffuse, plus liée à la perception même de l'intérêt de ces technologies.

Le chiffre le plus parlant est peut-être celui-ci : **31% des Français déclarent ne pas voir le besoin d'utiliser l'IA générative. En Allemagne, ils sont 20%.** L'écart dépasse la formation, le prix ou la confiance. Il touche à l'utilité perçue. **Une partie du public français ne voit pas encore en quoi ces outils peuvent modifier sa façon de travailler, d'apprendre, de chercher, d'écrire, de programmer, de synthétiser ou de décider.**

Le soutien à l'IA révèle une autre asymétrie

La comparaison devient encore plus instructive lorsque l'on regarde non plus seulement les usages, mais le soutien au développement de l'intelligence artificielle. Là aussi, les Allemands se montrent plus favorables que les Français.

Sur l'idée de développer l'IA en priorité de manière soutenable d'un point de vue environnemental, 83% des Allemands se déclarent d'accord, contre 74% des Français. Pour améliorer les services publics, notamment la santé, les transports et l'éducation, l'écart est également marqué : 82% en Allemagne, contre 70% en France.

Le résultat le plus surprenant concerne les entreprises européennes. À la question de savoir si l'IA devrait être développée en priorité en soutenant les entreprises européennes créant des outils détenus et contrôlés en Europe, 81% des Allemands répondent favorablement, contre un étonnant 66% du côté des Français.

La France possède donc avec Mistral l'un des visages les plus visibles de l'IA européenne, mais ce sont les Allemands qui paraissent davantage alignés avec l'idée de faire de l'IA un axe prioritaire de puissance, de compétitivité et d'autonomie technologique.

La souveraineté d'usage

Quand la séquence franco-allemande de VivaTech raconte une convergence politique, l'Eurobaromètre révèle lui une asymétrie sociale et professionnelle. **Paris et Berlin peuvent donc s'accorder sur un principe commun, mais l'IA générative montre que les deux pays ne partent pas du même niveau d'adoption.**

Côté français, l'enjeu consiste visiblement à transformer un actif industriel en culture d'usage. Mistral donne à la France un point d'appui puissant. Il ne garantit pas, à lui seul, l'appropriation massive de l'IA générative par les entreprises, les administrations, les écoles, les universités ou les citoyens de manière plus générale.

Côté allemand, le défi est différent. L'usage est plus installé, le soutien plus affirmé, les risques davantage nommés. Reste à convertir cette appétence en capacités européennes concrètes : outils, fournisseurs, infrastructures, compétences, chaînes de valeur.

La souveraineté numérique européenne définie à VivaTech devra impérativement faire tenir ensemble ces deux dimensions. Elle aura besoin d'entreprises capables d'exister dans la compétition mondiale. **Elle aura aussi besoin de sociétés capables de s'emparer rapidement des technologies qu'elles entendent maîtriser.**

À VivaTech, Paris et Berlin auront trouvé des mots communs. **La suite s'annonce plus difficile : faire de cette doctrine autre chose qu'une souveraineté par l'offre.** En matière d'IA générative, la puissance européenne tiendra autant à ses modèles qu'à la capacité de ses sociétés à pleinement s'en emparer.

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Romain Liquard

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Etudes ECO** disponible sur App store

Android : application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.